

La CGT relance le chantier d'une « Sécu » de l'emploi

L'Humanité, 22 février 2007.

Première à avoir lancé l'idée d'une sécurité sociale professionnelle, la CGT précise sa démarche, « totalement alternative à la flexibilité préconisée par le MEDEF ».

L'idée avait été lancée par la CGT lors de son avant-dernier congrès : face à la progression galopante de la précarité dans l'emploi, il s'agit de « conquérir un nouveau statut pour le travail salarié, une sécurité sociale professionnelle ». Depuis, la formule a fait florès. Rien d'étonnant dans la mesure où, dans le monde du travail, « la recherche de la sécurité est omniprésente », relevait hier Maryse Dumas devant la presse.

Une « période propice aux échanges d'idées »

Mais si « la thématique de la sécurisation est abondamment reprise » dans des rapports officiels, dans les discours de candidats à la présidentielle, c'est « de façons diverses et variées », soulignait la secrétaire confédérale en charge du dossier : « Quelquefois avec le même vocabulaire que la CGT, rarement avec le même contenu... » D'où la décision du syndicat d'engager un effort pour « préciser » son objectif, et parvenir à « une large appropriation » de cette proposition par ses syndiqués et, au-delà, les salariés. Mettant à profit une « période propice aux échanges d'idées », la CGT organise à cet effet, le 28 février à Montreuil, un « forum national », occasion pour les militants d'échanger leurs expériences, mais aussi, pour les différentes centrales syndicales, de confronter leurs idées : des dirigeants confédéraux de la CFDT et de la CFTC, qui avancent des propositions distinctes en la matière, et un représentant de la Confédération européenne des syndicats prendront part à une table ronde.

La proposition d'un nouveau statut du travail salarié est « délibérément inaboutie », explique Maryse Dumas. L'intention du syndicat étant de laisser place, dans une « démarche interactive », à des enrichissements, des amendements, au fil des débats, des luttes. Il s'agit ainsi de « construire une perspective » de nature à « fédérer les salariés », leur « donner envie de se mobiliser ». Pas de système clé en mains, donc, plutôt « un très gros chantier, passionnant », grâce auquel Maryse Dumas juge possible d'« aboutir à des propositions intersyndicales assez proches et d'obliger le patronat à y répondre ».

Pour autant, les buts poursuivis ne souffrent pas d'ambiguïté. L'idée de nouveau statut du travail selon la CGT recouvre celle d'un « socle de droits interprofessionnels, opposables et transférables » (d'une entreprise à une autre, d'une branche à une autre), de « garanties collectives » en matière de formation professionnelle, de reconnaissance des qualifications, de salaire, etc., « permettant une progressivité dans la carrière ». Quant à la sécurité sociale professionnelle, elle participe de ce statut, en assurant la transition entre deux emplois, avec « maintien du contrat de travail et du salaire jusqu'à reclassement effectif ».

Le sentiment de ne pas être vraiment entendu

Ce dispositif devant être financé par des cotisations mutualisées des entreprises, afin, tout à la fois, de les dissuader de licencier et de les inciter à s'intéresser au reclassement. Objectif final : « que le salarié ne soit plus assujéti à l'employeur ». On est évidemment très loin de la flexsécurité, réclamée par le MEDEF, ou du contrat de travail unique, avancé par Sarkozy, projets consistant surtout à « sécuriser la liberté de licencier », note Maryse Dumas, qui avoue aussi « rester sur sa faim » à la lecture des programmes d'autres candidats. « On n'a pas le sentiment d'être vraiment entendus sur la nécessité de porter le fer contre les politiques patronales. »